INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

CHAMPIONNAT DE FRANCE WASZP 2026
EUROCUP WASZP 2026
Société Nautique de Bandol

www.snbandol.com
Plage Centrale
83150 BANDOL
04 94 29 42 26

Vendredi 23 – dimanche 25 octobre
Grade 3

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.
La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile.*

1.2 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra.

1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 21h00 la veille du jour où il prendra effet.

2.2 **Des instructions verbales peuvent être données à terre, lors du briefing et sur l'eau par l'envoi du pavillon L, accompagné de signaux sonores** (ceci modifie la dernière phrase de la règle 90.2(c)).

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information situé à l'étage du club coté ouest et sur le site internet **:** racehub.waszp.com/eventdetail/645

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

4.2 Les concurrents et les accompagnateurs doivent **gérer tout équipement** ou **placer la publicité fournie** par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé à la SNBandol.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

5.3 [DP] L'envoi du pavillon D, avec un signal sonore signifie « Les bateaux sont autorisés à quitter la plage. Le signal d'avertissement ne sera pas fait avant l'heure prévue ou moins de 20 minutes après l'envoi du pavillon D ». En l'absence de pavillon D, les bateaux doivent rester à leur emplacement.

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

DATES	BRIEFING	1ER SIGNAL D'AVERTISSEMENT
Vendredi 23 octobre	**11h30**	**13h30**
Samedi 24 octobre	**10h00**	**11h00**
Dimanche 25 octobre	**09h00**	**10h00**

6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé ***trois minutes*** au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.3 Selon la météo, entre 3 et 4 courses par jour sont prévues.

6.4 Une course supplémentaire par jour peut être courue, à condition de ne pas être en avance de plus d'une course par rapport au programme et que la modification soit effectuée conformément à l'IC 2.1.

7. PAVILLONS DE CLASSE WASZP

Waszp 7,5 : **pavillon WASZP 7,5 blanc.**
Waszp 8,2 : **pavillon WASZP 8.2 noir.**

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONES DE COURSE et se situe dans la baie de Bandol.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont les flammes numériques un, deux et trois. Pour les parcours slalom, les consignes et les heats seront annoncés au briefing. Les parcours WLIS et WLIP seront annoncés à l'arrière du bateau comité.

10. MARQUES

10.1

Départ	Porte au vent	Porte sous le vent	Arrivée
Bateau Comité (BC) et Bouée Blanche ou Bateau Viseur	Bouées Jaune	Bouées Jaune	BC et crayon Orange

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe** ZONES DE COURSE.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et **côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord**.

12.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2)

12.3 Départ des courses :

MINUTES AVANT LE DÉPART	SIGNAL VISUEL	SIGNAL SONORE	SIGNIFICATION
5	**PAVILLON WASZP**	**UN**	**SIGNAL D'AVERTISSEMENT**
4	**PAVILLON P, U ou NOIR**	**UN**	**SIGNAL PRÉPARATOIRE**
1	**SIGNAL PRÉPARATOIRE AFFALÉ**	**UN LONG**	**UNE MINUTE**
0	**PAVILLON WASZP AFFALÉ**	**UN**	**SIGNAL DE DÉPART**

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Il n'y aura pas de changement de parcours.

14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

14.2 **Grand Prix Finish** :

14.2.1 Lorsque le premier bateau franchit la ligne d'arrivée, le comité de course, positionné en arrivée (pavillon bleu hissé), enverra immédiatement un pavillon **FINISH** accompagné d'un signal sonore. À partir de ce signal, la procédure du Grand Prix Finish s'applique.

14.2.2 Le pavillon jaune et le pavillon bleu seront affalés à la fin de la fenêtre d'arrivée ou quand le dernier bateau a fini. **La fenêtre d'arrivée sera égale à 10 minutes à compter du franchissement de la ligne d'arrivée du premier bateau.**

14.2.3 **Les concurrents peuvent choisir de naviguer un tour, et de s'arrêter après leur passage à la porte sous le vent, même si le premier bateau n'a pas encore terminé le parcours. Ils seront classés dans l'ordre de leur passage à la porte.**

14.2.4 Quand le premier bateau termine le parcours et passe l'arrivée, tous les concurrents **doivent** franchir la ligne d'arrivée.

14.2.5 Un concurrent qui ne franchit pas la ligne d'arrivée dans le délai de la fenêtre d'arrivée ne valide pas le tour supplémentaire qu'il était en train d'effectuer. Il est classé selon le dernier tour validé et son ordre de passage à la porte sous le vent.

14.3. À l'arrivée et dans la mesure du possible, les concurrents peuvent annoncer le nombre de tour(s) qu'ils ont effectué(s).

14.4 [DP] Les WASZP ayant fini et n'étant plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Action du jury sur l'eau : arbitrage semi direct.

15.2 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15.3 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :

15.3.1 La RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15.3.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1er	Fenêtre d'arrivée après l'arrivée du premier
20 mn	**30mn**	**10mn**

16.2 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 61.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à la SNBandol.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé à la SNBandol. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

18 CLASSEMENT

18.1 **Trois** courses doivent être validées pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de **trois** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand **trois** à **huit** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

(c) Quand **neuf** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

18.3 Pour les trois premiers du classement, une remise de Lycra aura lieu tous les soirs.

19 REGLES DE SECURITE

19.1 *[DP] [NP]* Un émargement (sortie et retour) sera mis en place à la SNBandol (deux points de pénalité pour chaque défaut d'émargement aller ou retour seront appliqués sans instruction, sur les classements la première ou de la dernière course du jour).

19.2 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/regles_securite_foil-et-kite-valide-ca-27-sept-25.pdf

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

21.3 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles ***75 minutes*** avant son signal d'avertissement.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par une flamme FFV.

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés.

23.3 La règlementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

23.4 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.
Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritus peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

25 EMPLACEMENTS

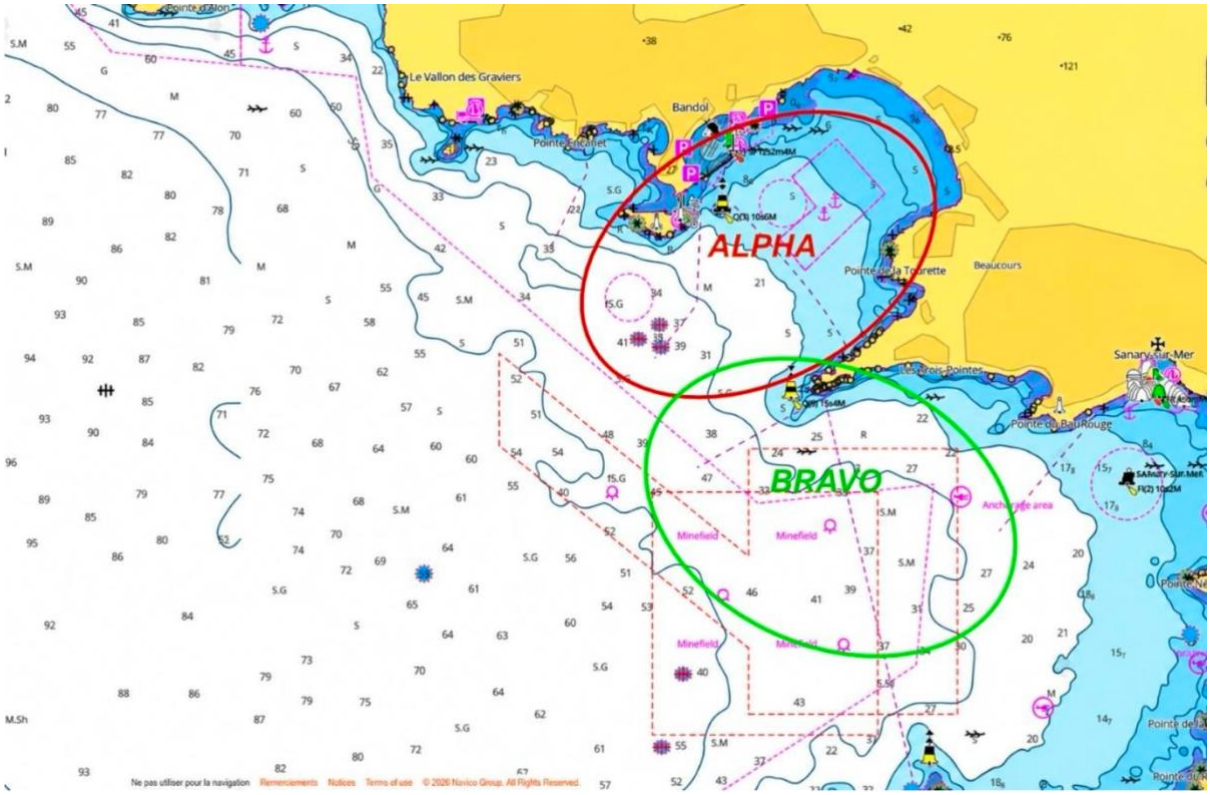
[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux.

26. PRIX

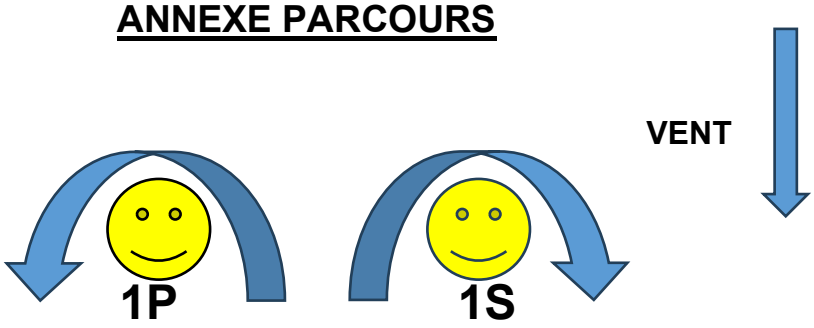
Des prix seront distribués: **voir § 19 de l'avis de course**.

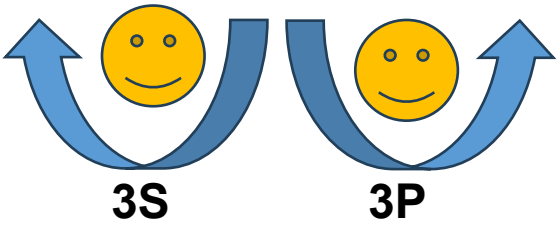
Arbitres désignés :
Présidente du comité de course : Françoise Dettling
Comité de course adjointe: Alice Coquant
Stagiaires: Mathilde Roels, Thomas Taliana
Présidente du comité technique : Frédérique Pfeiffer
Juge: Olivier Mayet

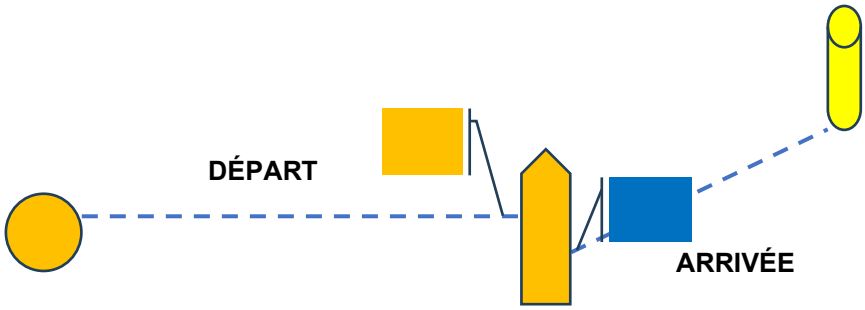
ANNEXE ZONES DE COURSE



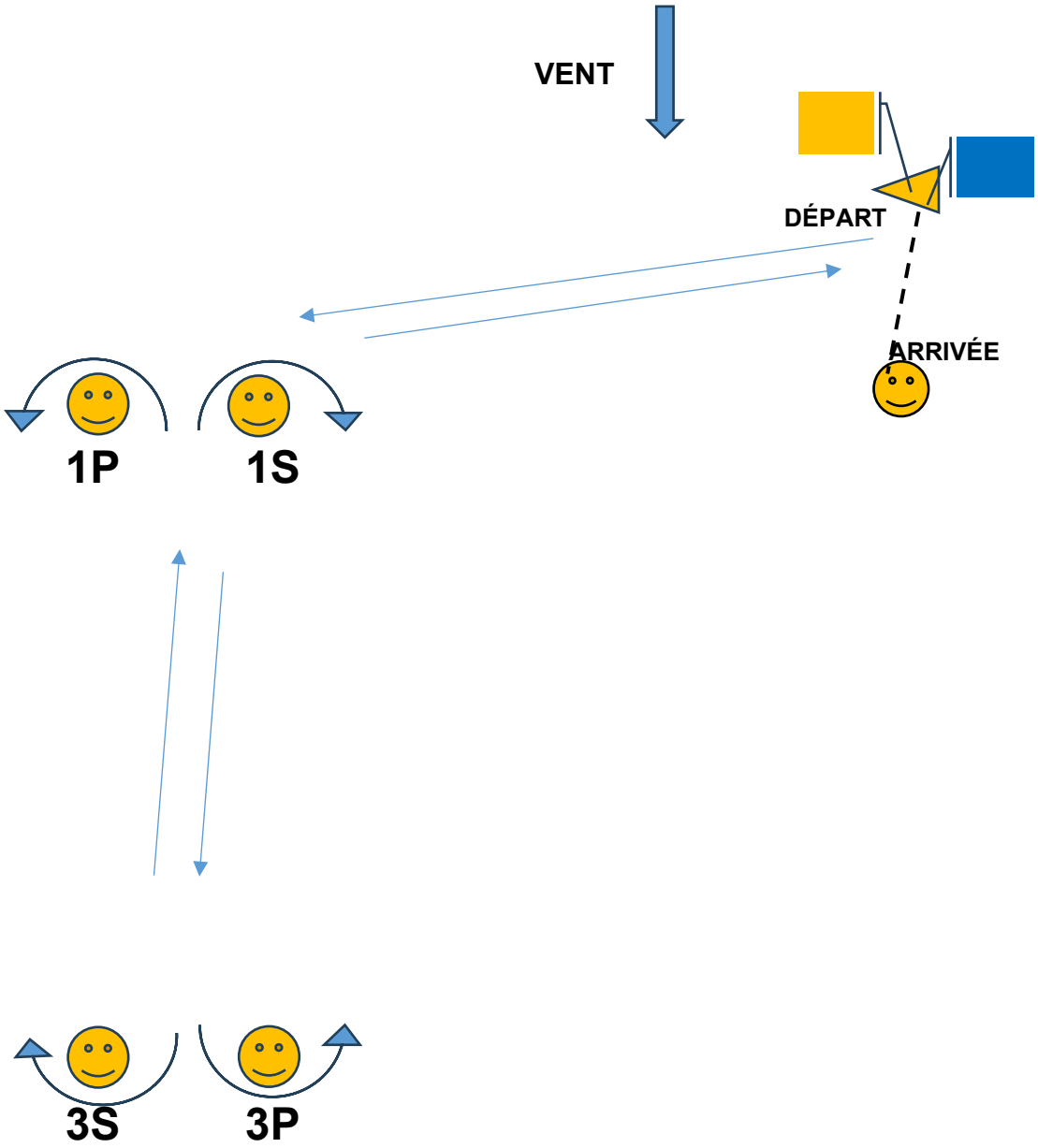
ANNEXE PARCOURS





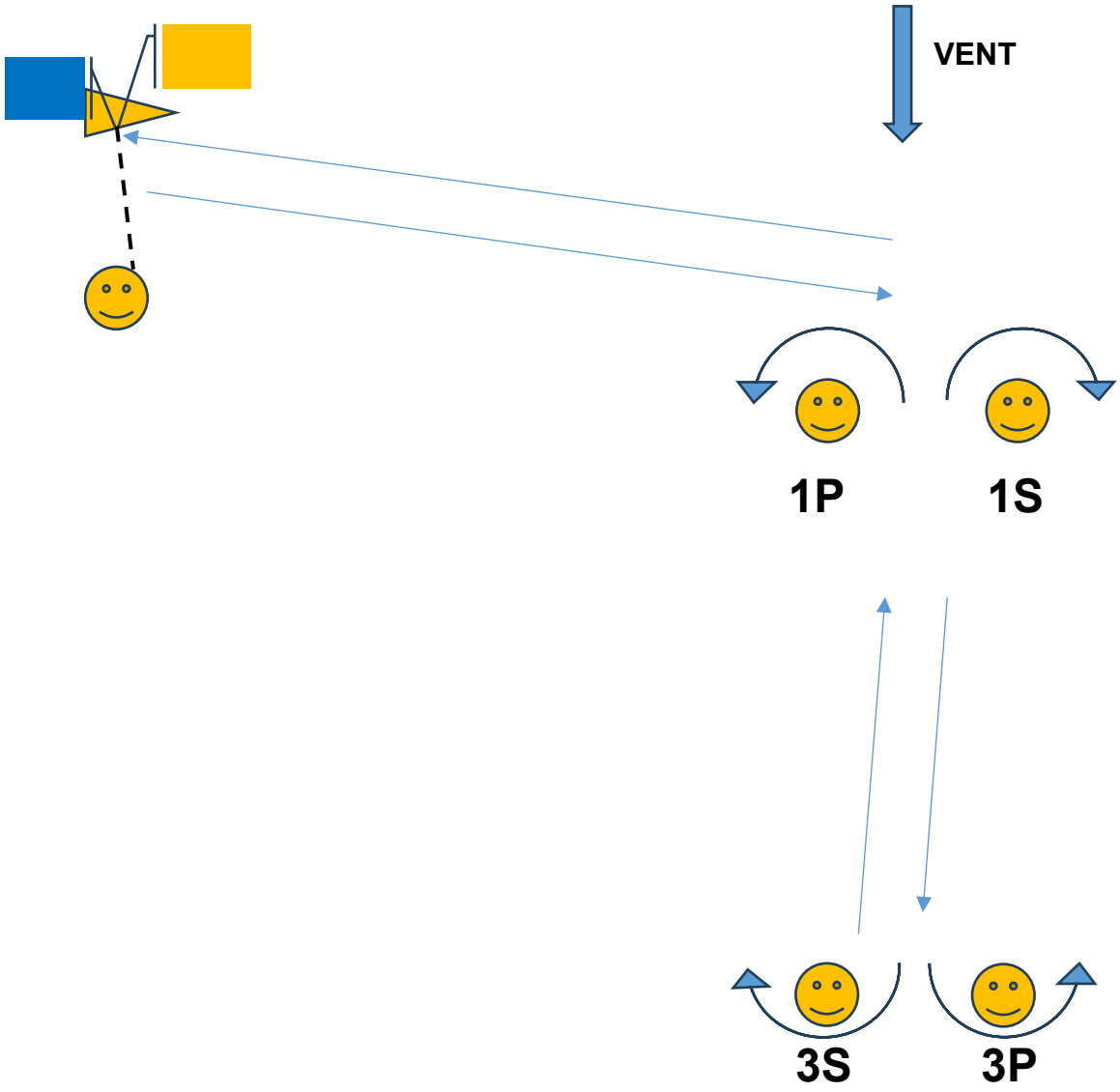


Flamme N°1: départ – 1P/1S – 3P - Arrivée
Flamme N°2: départ – 1P/1S – 3P/3S – 1P/1S – 3P – Arrivée
Flamme N°3: départ – 1P/1S – 3P/3S – 1P/1S – 3P/3S – 1P/1S – 3P – Arrivée



WLIS : Départ travers au vent.

Départ, 1S, 3P-3S, 1P-1S, 3P-3S, 1S, ARRIVÉE



WLIP : Départ travers au vent.

Départ, 1P, 3P-3S, 1P-1S, 3P-3S, 1P, ARRIVÉE